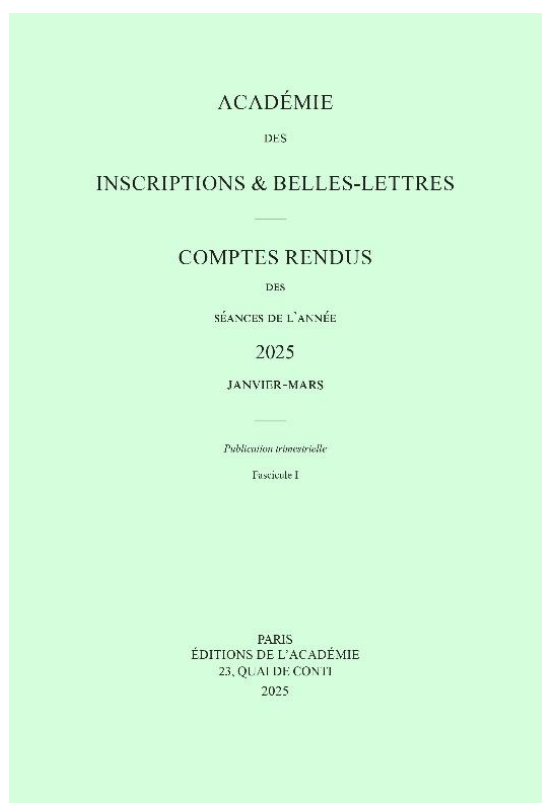


Académie des Inscriptions et Belles-Lettres
Hommages déposés lors de la séance du 3 juillet 2026

Le Secrétaire perpétuel



« J’ai l’honneur de déposer sur le bureau de l’Académie la livraison 2025/1 des *Comptes rendus* qui rassemble les textes de 13 exposés donnés lors des séances des mois de janvier-mars, dont 9 note d’information et communications dues respectivement à M. Dominique Poiriel, correspondant de l’Académie “Un témoignage inédit sur l’hérésie dans la France méridionale au milieu du XII^e siècle” ; M. Louis GODART, associé étranger de l’Académie “Les écritures de la Crète proto-palatiale entre le troisième et le second millénaires avant notre ère (2200-1700)” ; M. André Lemaire, correspondant de l’Académie, “Nouveau groupe d’ostraca paléo-hébreux de l’époque royale judéenne” ; M. Matthieu Arnold, correspondant de l’Académie, “Les Réformateurs et la guerre des Paysans (1525). Deux recueils d’écrits conservés à Strasbourg (archives du chapitre de Saint-Thomas)” ; M. Michał GAWLIKOWSKI, associé étranger de l’Académie, “Jean Starcky et Joseph Thadée Milik. Deux

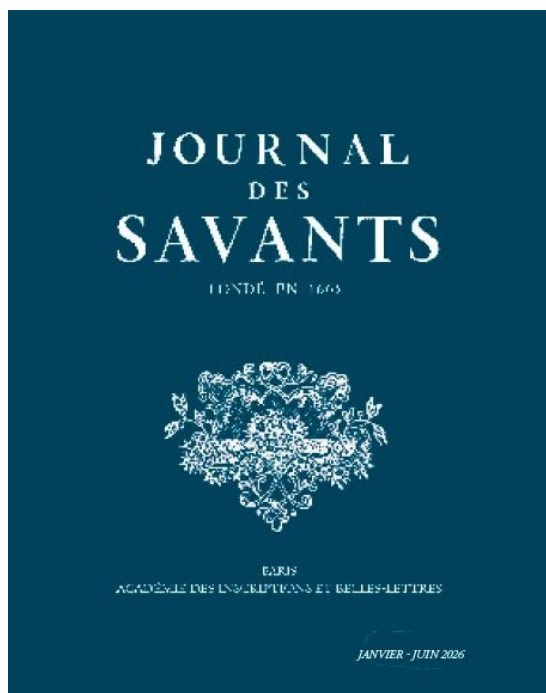
figures majeures de l’épigraphie palmyrénienne” ; M^{me} Françoise BRIQUEL CHATONNET, membre de l’Académie, “Le projet du *Corpus Inscriptionum Semiticarum* d’Ernest Renan, Melchior de Vogüé et Jean-Baptiste Chabot” ; M^{me} Patrizia Piacentini, depuis élue correspondant étranger de l’Académie, “Assouan, VI^e siècle av. J.-C.-II^e siècle ap. J.-C. : la découverte récente d’une nécropole de frontière” ; M. Jacques JOUANNA, membre de l’Académie, “Du visage au paysage extérieur et intérieur. Sur la logique des sens de la famille de ὄψρς et sur la constellation sémantique de ἄμβη/ἄμβων” ; Mme Catherine Vanderheyde et M. Vujadin Ivanišević, correspondant étranger de l’Académie, “L’apport des nouvelles méthodes de l’archéologie à l’histoire d’un site et de sa région : l’exemple de Caričin Grad en Serbie, l’ancienne ville de Justiniana Prima”.

On y trouvera aussi l’allocution d’accueil prononcée par M. Nicolas GRIMAL, Secrétaire perpétuel de l’Académie, en ouverture du colloque international “Palmyre et ses épigraphistes”, organisé par l’Académie des Inscriptions et Belles-Lettres et son cabinet du *Corpus Inscriptionum Semiticarum*.

Cette livraison rassemble en outre les 46 recensions critiques des ouvrages déposés en hommage sur le bureau de la Compagnie durant ce trimestre. On y trouvera également les discours prononcés par le Président sortant de l’année 2024, M. Charles de LAMBERTERIE et celle due à son successeur, M. Franciscus VERELLEN, Président pour 2025, ainsi que

l'allocution de décès prononcée par le Président pour M. Pierre-Sylvain FILLIOZAT, membre de l'Académie.

Dans ce fascicule figurent le rapport sur l'état et les activités de l'École biblique et archéologique française de Jérusalem pour l'année 2023, par M^{me} Françoise BRIQUEL CHATONNET, celui sur l'état et les activités de l'École française d'Extrême-Orient pour l'année 2023, par M. Alain THOTE, le rapport des commissions du prix et des médailles du concours des Antiquités de la France et du prix et de la médaille Gobert, par M. Dominique BARTHELEMY. »



« J'ai l'honneur de déposer sur le bureau de l'Académie le premier fascicule du *Journal des Savants* pour l'année 2026. Il regroupe quatre contributions dues à Monsieur Alain Blanc, à Monsieur Miltiade Hatzopoulos (associé étranger de l'Académie), à Madame Martine Pagan et Monsieur Sean L. Field (associé étranger de l'Académie), enfin à Monsieur Jean-Pierre Mahé (membre de l'Académie).

M. Blanc consacre une étude érudite¹ à un anthroponyme grec bien attesté dans la mythologie et également répandu dans une aire assez vaste, où il était transmis dans les familles : Τεισαμενός, participe aoriste moyen du verbe τίνεσθαι, τείσασθαι « se venger ». L'idée première est celle de compensation, d'où dérive le sens de prix du sang, châtiment, vengeance. Ainsi Τεισαμενός est « Le Vengeur », nom donné, dans les légendes, au fils de celui qui a tiré une

vengeance d'un tort subi, accomplissant un acte légitime, devoir filial et source de gloire. Or ce verbe est présent en mycénien, avec ce sens de compensation, sous la forme *qe-ja-me-no*, dont M. Blanc travaille à montrer qu'il s'agit d'un aoriste sigmatique, **kʷeṛsámenos* qui a perdu la sifflante de l'aoriste, sifflante rétablie dans la forme grecque classique Τεισαμενός. Cependant, ajoute M. Blanc, cette sifflante ne fut pas rétablie dans tous les dialectes, ce qui explique la forme de même origine Τήμενος, nom de trois héros mythiques et à l'époque classique d'un certain nombre d'hommes repérés dans une zone assez déterminée, principalement à Rhodes, Cos, Samos et Samothrace. Mais c'est aussi le nom des Téménides (Τημενίδαι), les rois de Macédoine qui se flattaient de descendre de Téménos l'Argolide (ce qui, note M. Blanc, n'était pas nécessairement une fable). Le nom de « Vengeur » s'est transmis dans certaines familles en souvenir d'ancêtres célèbres, signe que la vengeance demeurerait une source de gloire. La forme Τεισαμενός était bien comprise ; il est difficile de dire s'il en allait de même de Τήμενος, mais le rattachement aux Téménides d'Argos était prestigieux.

M. Hatzopoulos² propose une réponse point par point à deux publications récentes de Paul A. Iversen et Niklas Bettermann, qui l'un et l'autre remettent en cause des conclusions de sa propre étude publiée en 1997 sous le titre « Alexandre en Perse : la revanche et l'empire ». Le sujet du présent article est donc la « lettre d'Alexandre à la cité de Philippes par les ambassadeurs auprès d'Alexandre », dont la première publication est due à Claude Vatin, en 1984. Des neuf fragments de cette inscription trouvée en 1936 par Jacques Coupry, seuls cinq subsistent après les malheurs de la Deuxième Guerre mondiale. Le dossier soigné de J. Coupry avait été repris par C. Vatin. D'autre part Charles Edson avait eu de son côté l'occasion en 1938 d'étudier, copier, photographier et estamper les neuf fragments de l'inscription, indépendamment de J. Coupry. Les considérations de M. Hatzopoulos sont donc également fondées sur le dossier de C. Edson, consulté à Princeton et sur les notes de C. Vatin

¹ « L'Attrait de la vengeance en Grèce ancienne, Teisaménos, mycénien *qe-ja-me-no*, Téménos et les Téménides », p. 3-48, article dédié à la mémoire de Marcel Chantray.

² « Alexandre le Grand et Philippes », p. 47-76.

conservées à l'École Française d'Athènes. Après avoir résumé les études d'A. Iversen et de N. Bettermann, M. Hatzopoulos revient sur les points essentiels du débat : la lecture de la première ligne de l'inscription et la datation de l'ambassade de Philippos auprès d'Alexandre, en fonction de sa lecture et de considérations historiques. Au terme de cette discussion, il maintient ses premières conclusions sur la présence des lettres ΠΣΙΑ, renvoyant à la Perse ou Persépolis, et considère que « même si l'on ne pouvait se mettre d'accord sur l'identité de la séquence des lettres conservées à la première ligne de l'inscription (ΠΣΙΣ, ΠΣΙΑ ou ΙΣΙΣ), l'interprétation de ce texte que j'ai proposée, à savoir que l'ambassadeur de Philippos auprès d'Alexandre date du premier semestre 330, quand Alexandre était en Perse, reste la plus convaincante ». Il insiste au demeurant sur l'autorité qu'il convient selon lui d'accorder à « la lecture directe sur la pierre des deux seules personnes qui l'ont examinée », J. Couprie et C. Edson, « qui n'ont vu ni alpha, ni sigma, mais l'angle gauche de la lettre delta sans la moindre concertation entre eux ».

La contribution de Mme Pagan et de M. Field³ propose une nouvelle édition d'une œuvre peu étudiée avant le XXI^e siècle, la *Vie d'Isabelle de France* d'Agnès d'Harcourt, avec une riche introduction. Ce texte consacré à la sœur de Louis IX fut composé en 1283 par Agnès d'Harcourt, de très haute noblesse normande, abbesse de l'abbaye de Longchamp fondée en 1260 par Isabelle de France. On n'a longtemps disposé que de l'édition princeps due à Du Cange (1668), lequel avait utilisé un manuscrit qui modernisait la langue du XIII^e siècle, et d'une traduction latine publiée par les Bollandistes en 1748 dont l'auteur, Johannes Stilling, signalait l'existence à l'abbaye de Longchamp d'un manuscrit autographe sous la forme d'un rouleau de parchemin aujourd'hui disparu, mais décrit par Pierre Perrier en 1699 et copié au XVII^e siècle. Les auteurs, qui font toute leur place aux travaux et éditions des dernières décennies, ont estimé nécessaire de réaliser une nouvelle édition critique à la suite de la découverte de nouveaux manuscrits particulièrement importants : les ff° 339 r°-363 r° du manuscrit Godefroy 531 de la bibliothèque de l'Institut de France, qui pourrait être le modèle de Du Cange ; les ff° 72 r°-89 r° du manuscrit Duchesne 38 de la Bibliothèque Nationale de France ; enfin un fragment copié au XIII^e siècle découvert par L. Ingallina à la fin du manuscrit 477 de la bibliothèque du château de Chantilly. Le grand intérêt du manuscrit de la BNF –confirmé par la comparaison avec le fragment de Chantilly– est d'être très vraisemblablement une copie du rouleau perdu, réalisée avant 1668 par un copiste anonyme qui a montré le souci de respecter au plus près la langue originale du texte. Aussi ce manuscrit de la BNF (A) constitue-t-il la base de la nouvelle édition proposée par les auteurs, « car il est le plus complet et, dans de nombreux cas, il préserve le plus ancien état de la langue ». Après une présentation de la tradition manuscrite et imprimée et l'exposé des principes d'édition, l'article propose une étude de la langue, la composition et le style du manuscrit A, dont voici la conclusion :

« La *Vie d'Isabelle de France* s'offre donc à la lecture comme un texte de langue centrale, respectant les usages lexicaux, syntaxiques et, dans l'ensemble, morpho-syntaxiques en vigueur à l'époque de sa composition ; centralité cependant émaillée d'un certain nombre de graphies qui peuvent relever de traits dialectaux, à situer dans une aire qu'il est convenu d'appeler Nord-Est et Champagne. »

Quant à l'agencement du texte :

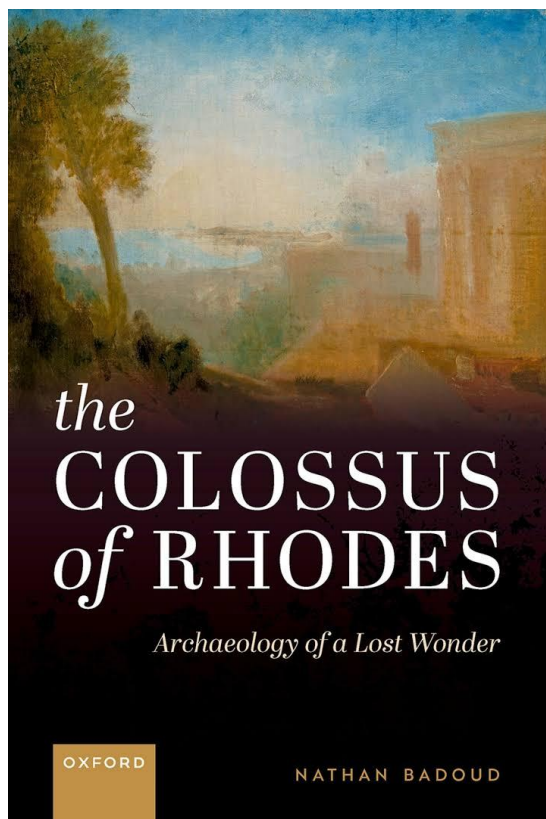
« On peut raisonnablement supposer que la rédaction, jusqu'au miracle 12, est de première main d'Agnès, soit dictée soit recopiée à partir de ses notes. Ensuite, le texte rend compte de témoignages d'une équipe de sœurs, dont Agnès fait toujours partie et qui exploite des notes antérieures, selon que le miracle a été consigné par telle ou telle moniale. »

³ « La *Vie d'Isabelle de France* par Agnès d'Harcourt. Nouvelle édition critique », p. 77-145.

Bref, il ne fait pas de doute pour les auteurs que du début de la *Vie* au miracle 12, le texte est l'œuvre exclusive d'Agnès d'Harcourt. Aussi la dernière section de l'introduction esquisse-t-elle une analyse littéraire. Si la composition d'ensemble est classique pour une hagiographie, la partie biographique précédant l'exposé des miracles *in vita* et *post mortem* a la particularité d'être un récit linéaire, ce qui en fait une sorte de chronique de cour. Le plus notable est l'expression de sa subjectivité par Agnès d'Harcourt, qui n'hésite pas à dire « Je », plus de vingt ans avant Joinville. Agnès et Isabelle étaient du même monde, rappellent les auteurs, qui soulignent l'absence d'effacement de la femme devant la sainte et définissent la *Vie d'Isabelle de France* comme une « chronique » « fortement féministe –pour oser l'anachronisme–, incroyablement riche », « un portrait de sainte moderne autour duquel gravitent de multiples figures à nos yeux pittoresques, dans un cadre à facettes –dans et hors une cour médiévale, dans et hors une abbaye de même époque– irriguée par le *je* démultiplié de témoins oculaires ».

Consacrée à « l'héritage paléochrétien du Second Temple », la contribution de M. Mahé⁴ conclut le volume en proposant un vaste panorama. M. Mahé rappelle que la traduction des Septante de la Bible avait pour origine le besoin de « permettre aux tribunaux de juger d'après la loi mosaïque les requérants se réclamant de cette tradition ». Cette traduction finit par être considérée par les juifs hellénisés d'Égypte comme aussi divinement inspirée que l'original hébreu. Mais la répression par Hadrien de la révolte de Bar Koshba (132-135) consomma la rupture entre les chrétiens, pour qui Bar Koshba était un imposteur et un antéchrist, et les juifs, pour qui les chrétiens avaient pactisé avec les païens et renoncé aux prescriptions rituelles de la loi mosaïque. À la fin du II^e siècle, le judaïsme rabbinique répudia la Bible des Septante et la culture judéo-hellénistique et revint au texte hébreu. Les chrétiens en revanche s'approprièrent la littérature judéo-grecque d'époque hellénistique, mais celle-ci fut surclassée à partir du IV^e siècle par l'essor de la littérature patristique. Cependant la mémoire de la littérature judéo-hellénistique fut préservée par les Églises chrétiennes orientales. Une première traduction arménienne de la Bible des Septante, en 405, qui transcrivait des traditions orales, fut amendée soigneusement, sans doute en 435. L'actuelle version arménienne de la Bible demeure très proche du texte révisé de 435. Parallèlement, la littérature patristique fut également transposée en arménien, ce qui a permis la préservation d'œuvres majeures. On constate le même genre de tradition dans l'Église géorgienne, quoique celle-ci n'ait fait aucune part à la traduction de Philon, très importante en arménien. À côté des savantes exégèses de Philon, les apocryphes réécrivaient le texte sacré en l'expurgeant et l'enrichissant, mais on retrouve dans ces écrits des vestiges de la littérature judéo-hellénistique répudiée par les rabbins. Quant aux actes apocryphes des Apôtres, le plus souvent étrangers à la littérature judéo-hellénistique, ils étaient destinés à justifier les racines apostoliques des christianismes caucasiens. Les versions géorgiennes des Psaumes et des Évangiles reposent sur la traduction arménienne de 405, à moins qu'elles ne procèdent du même archétype grec. Mais contrairement aux Arméniens, les Géorgiens ont souvent corrigé ou recommencé leurs traductions bibliques, jusqu'au XVIII^e siècle, et leur tradition est moins riche que celle des Arméniens en littérature judéo-hellénistique. Ainsi, la perte des originaux grecs de nombreux textes de cette dernière a pu être compensée par les traditions des Églises orientales du christianisme. M. Mahé termine son essai par une réflexion sur le concept de « judéo-chrétien ».

⁴ « L'Héritage paléochrétien du Second Temple : de l'Égypte lagide au Caucase », p. 147-175.



« J'ai l'honneur de déposer sur le bureau de l'Académie, de la part de son auteur, l'ouvrage de Nathan Badoud, *The Colossus of Rhodes. Archaeology of a Lost Wonder*, Oxford, University Press, 2024, 269 p. et près de 140 fig. réparties et numérotées en sept sections.

Cet ouvrage est le fruit d'une réflexion et d'une recherche qui se sont étendues sur assez exactement un quart de siècle. Il ne doit rien à l'engouement du grand public et au goût touristique (savamment entretenus à des fins mercantiles) pour une œuvre ayant battu tous les records de gigantisme dans l'Antiquité, et dont la popularité tient aussi au fait qu'ayant été renversé par un terrible séisme peu de décennies après sa réalisation dans le courant du III^e siècle av. J.-C., le Colosse n'eut guère le temps d'être décrit par des auteurs susceptibles de l'avoir vu encore debout (ou imité par des artistes contemporains de sa courte existence). Autrement dit, il est la statue antique par excellence sur laquelle s'est

développée l'imagination la plus débridée, et bien souvent aussi l'érudition la moins contrôlée ou en tout cas la plus hypothétique.

N'étant point issu de cette veine-là, l'ouvrage de B. ne sera donc pas lu - tout au plus feuilleté en raison de sa très abondante iconographie - par les amateurs d'exotisme et de démesure. L'auteur, aujourd'hui directeur du Service archéologique de la République et du Canton de Genève, est un historien déjà bien connu, qui a abordé le sujet de manière en quelque sorte latérale, dès 1999, dans un mémoire de licence de l'Université de Neuchâtel portant sur l'examen de quelques séries de timbres amphoriques rhodiens. De fait, il est devenu - dans le sillage de son maître en la matière (notre regretté collègue Yvon Garlan, correspondant français de l'Académie) - un des meilleurs spécialistes de cette catégorie d'objets si riches d'enseignement en quantité de domaines, comme il l'a prouvé naguère encore par l'organisation d'un grand colloque athénien d'amphorologie grecque (publication dont l'hommage a été fait ici même par le soussigné : cf. *CRAI* 2023, fasc. 2 et déjà 2018, fasc. 1). Mais bien loin de s'en tenir aux seuls timbres amphoriques, B. avait éprouvé la nécessité d'embrasser toute la documentation épigraphique rhodienne pour établir sur des bases plus sûres le système calendaire et chronologique de l'État rhodien, aboutissant à une thèse monumentale finalement publiée en Allemagne sous le titre *Le Temps de Rhodes* (cf. *CRAI* 2015, fasc. 3). C'est donc dans ce cadre historique très large, il faut bien le comprendre, que *The Colossus of Rhodes* trouve sa place.

Mais ce n'est pas encore assez dire : car si l'auteur a prouvé ainsi de longue date sa parfaite maîtrise de l'épigraphie et de l'histoire rhodiennes, il a éprouvé également le besoin de pousser plus loin l'étude de la sculpture, estimant à juste titre que la réalisation d'une statue de bronze d'une telle ampleur par un artiste local, à savoir Charès de Lindos (l'une des trois cités ayant constitué, à partir de 408, l'unification politique de l'île) ne pouvait être

isolée de l'abondante production rhodienne, tant en bronze qu'en marbre : de fait, il a pu montrer dans un très bel article de notre *Journal des Savants* (2018) l'origine probablement rhodienne du célèbre Apollon de Piombino au Musée du Louvre (œuvre archaïsante bien plutôt qu'archaïque) et proposé ailleurs coup sur coup (*Rev. Arch. et Ant. Kunst* 2019) une réinterprétation drastique de la statue sans doute la plus célèbre de ce Musée, à savoir la monumentale Victoire de Samothrace (érigée, selon lui, par les Rhodiens vainqueurs du roi Philippe V de Macédoine, leur grand ennemi aux alentours de 200 av. J. C.) et des vues tout à fait nouvelles sur « Le Laocoon et les sculptures de Sperlonga: chronologie et signification ». Plus importantes encore, peut-être, pour une juste compréhension du « Colosse » sont les études attentives que B. a consacrées à la signification même du grec κολοσσός, montrant de manière définitive devant notre Académie en 2011 que, comme d'autres l'avaient pressenti avant lui, ce mot ne comportait nullement l'idée de grandeur colossale, le sens fondamental étant celui d'une statue aux jambes non détachées l'une de l'autre, que l'œuvre fût d'une hauteur considérable ou réduite aux dimensions d'une statuette magique jetée dans le feu lors de la prestation d'un serment !

C'est donc sur la base de recherches menées en des directions fort diverses que l'auteur est parvenu à nouer la gerbe pour offrir une synthèse d'une originalité remarquable en même temps que d'une rigueur digne d'admiration. Reste à en résumer rapidement les résultats, en suivant B. à grandes enjambées dans le parcours qu'il a jugé bon d'imposer à ses lecteurs. Car son premier souci a été de pouvoir justifier l'identité du *kolossos*, qui, à n'en pas douter, représentait le dieu Halios/Hélios, divinité solaire. B. montre que ce culte - essentiellement politique - n'a pas été institué à Rhodes avant l'unification de l'île consécutive à la rébellion des Rhodiens contre la tutelle athénienne en 411. Mais c'est en 408 seulement qu'apparaît Halios comme divinité fédératrice du nouvel État constitué des trois anciennes cités, en tant qu'expression de la victoire des aristocrates pro-spartiates sur les partisans de l'Athènes démocratique. L'importance majeure de ce culte ressort du fait que c'est le prêtre d'Halios qui assumera à Rhodes la fonction de magistrat éponyme, occupée tour à tour, jusqu'à l'époque impériale, par un représentant de Ialysos d'abord, puis de Kamiros et enfin de Lindos.

Dans le ch. 2, l'auteur reprend et complète son argumentation sur l'apparition des premiers *kolossoi* dans le monde grec et sur la signification originelle de ce terme attesté dès l'époque archaïque en pays dorien. Rejetant, sans doute avec raison, la thèse d'une origine préhellénique, il met à nouveau en évidence, de façon parfaitement convaincante, le fait que *kolossos* ne comporte pas, on l'a dit, la notion de « grandeur colossale ». Même si la célèbre « Stèle des fondateurs » de Cyrène, découverte voici maintenant plus d'un siècle, ne remonte pas aussi haut que la fondation de la cité libyenne par les gens de Théra, ce document fascinant joue un rôle de premier plan, bien entendu, dans la discussion. Avec un remarquable souci d'objectivité – sans se départir d'un sens critique des plus aiguisés - B. passe en revue les exégèses très diverses qu'a suscitées la mention de figurines qualifiées de *kolossoi*, dans un débat séculaire qu'ont animé notamment plusieurs grands noms de l'hellénisme français, tels Ch. Picard, P. Chantraine, E. Benveniste, Fr. Chamoux, J.-P. Vernant ; réfutant aussi bien la thèse de G. Roux (1960) que celle de son contradicteur J. Ducat (1970) et de leurs adeptes respectifs, il n'en repousse pas moins la thèse plus récente de l'Américain M. W. Dickie (1996), qui aboutissait, en fait, à réhabiliter - dans le cas du Colosse de Rhodes en particulier - la notion de « plus grand que nature ». Pour démonter la fausseté de cette conception, B. passe en revue de façon très systématique toutes les attestations anciennes du mot *kolossos* comme aussi les statues de type archaïque qualifiables de *kolossoi* ; ce qui s'en dégage, c'est la notion partout sous-jacente de stabilité et plus précisément d'immobilité : un *kolossos* est, de manière très générale (conformément du reste à la définition souvent méconnue du lexicographe

Hésychius), une statue qui ne fait pas le mouvement de marcher. D'autre part, l'île de Rhodes, colonisée par les Argiens, appartient clairement au même sous-groupe dialectal que Théra, colonie de Sparte : la *Chronique de Lindos*, l'une des plus célèbres inscriptions rhodiennes, atteste explicitement, au surplus, ce lien de parenté, puisque les Rhodiens y sont dits avoir participé à la colonisation de Cyrène. Dans ce même chapitre B. fait valoir l'intérêt de représentations figurées apparaissant sur des timbres amphoriques rhodiens datant des années 230-180, où l'on peut reconnaître l'image simplifiée d'une tête d'Halios juchée sur un socle en forme de pilier. Il peut alléguer encore un certain nombre de textes contemporains : ainsi une épigramme connue depuis peu du poète de cour Poseidippos de Pella et l'*Alexandra* de Lycophron de Chalcis, dont la date traditionnelle doit être maintenue ; sans parler du témoignage fondamental de Polybe rappelant la destruction, deux générations avant lui, du «grand» *kolossos* rhodien (V 88), l'apposition du qualificatif *mégas* constituant la preuve que le Colosse n'était pas, à ses yeux, gigantesque par nature.

Cela une fois acquis, l'auteur peut reprendre sur nouveaux frais les questions - plus traditionnelles mais non moins intéressantes - que posent l'identité du sculpteur, la date de l'érection du Colosse et les techniques mises en œuvre. L'attribution au bronzier local Charès de Lindos ne souffre aucune discussion, étant assurée non seulement par Plinie l'Ancien, mais aussi par Strabon et, depuis peu, par une épigramme de Poseidippos, pratiquement contemporain du sculpteur. Il n'empêche qu'est surprenante l'absence de toute signature de Charès à Rhodes (comme ailleurs), alors que l'épigraphie locale est riche d'une bonne centaine de bases signées par des dizaine d'artistes, dont une, à Lindos même, probablement par le grand Lysippe de Sicyone, en qui il est permis, sur la base d'un témoignage littéraire, de voir le maître de Charès à la fin du IV^e siècle, sans que l'on puisse préciser où le jeune artiste rhodien reçut l'enseignement du bronzier péloponnésien : possiblement à Tarente, peut-être en Grèce propre, plus vraisemblablement à Rhodes même, où Lysippe put être appelé à travailler après la libération de l'île vers 330. Quant à Charès lui-même – dont B. démontre que le nom véritable était Charès de Rhodes –, toutes les tentatives pour lui attribuer d'autres œuvres que le Colosse se sont soldées par l'échec, fondées qu'elles étaient sur des corrections textuelles arbitraires.

Par conséquent, le Rhodien Charès de Lindos reste pour la postérité l'auteur d'une seule statue, mais dont les dimensions hors normes expliquent à la fois la célébrité universelle et le dramatique destin. Dans son ch. 4, plus technique mais tout aussi instructif, B. s'attache à d'abord à préciser la chronologie des opérations. Les données fondamentales à cet égard sont fournies dans un passage manifestement bien informé de Plinie l'Ancien (*NH* XXXIV 41). Cet auteur n'a nullement méconnu le rapport de cause à effet qu'il convient d'établir entre l'abandon du siège de Rhodes en 304 par le roi Démétrios Poliorcète et le projet d'ériger une œuvre monumentale en souvenir de ce glorieux fait de guerre pour les Rhodiens. Mais B. montre bien qu'il ne faut pas, pour autant, faire partir de ce tournant les 12 années indiquées par Plinie pour la durée des travaux, qui, selon l'auteur latin, s'ajoutent aux 56 années pendant lesquelles le Colosse est demeuré debout. Ce n'est guère avant 295, en effet, que le chantier a dû être ouvert, car il résulte d'une étude menée, il y a un siècle déjà, par notre ancien confrère Maurice Holleaux que le séisme qui frappa la ville de Rhodes eut lieu entre 229 et 225, et plus précisément – comme cela ressort de travaux ultérieurs – en l'an 227. Il est vrai qu'une datation plus récente, en 223/2 seulement, est en passe de s'imposer chez les spécialistes de l'Asie Mineure, mais cet abaissement ne paraît pas reposer sur des bases solides. Ce qui est certain, c'est que la destruction dans les années 220 av. J.-C. fut définitive : les prétendues restaurations du Colosse de Rhodes sous le Haut-Empire sont, comme B. le montre sans appel, le résultat d'une confusion avec les travaux menés par Hadrien pour déplacer la statue colossale voulue par Néron (primitivement dressée dans la *Domus Aurea*) au voisinage

immédiat de l'Amphithéâtre flavien de la capitale, d'où précisément, on le sait, le nom de *Colosseum* donné à cet édifice. Mais B. fait justice d'une autre légende, acceptée aujourd'hui encore dans la plupart des exposés : la prétendue conservation des restes fracassés du Colosse rhodien jusqu'en l'an 653/4 de notre ère, date à laquelle ces monceaux de bronze auraient été transportés à dos de chameau dans une procession de quelque 900 bêtes jusqu'en Syrie ! S'appuyant en effet sur les recherches de divers médiévistes et arabisants, l'auteur peut montrer, en des pages impossibles à résumer ici de façon même sommaire, qu'il ne s'agit là que d'un mythe, dont on ne saurait rien tirer pour l'histoire factuelle du Colosse, mais beaucoup pour celle de sa renommée bien au-delà du monde égéen, un millénaire encore après sa chute !

D'une autre œuvre tardive, un opuscule consacré aux *Sept Merveilles* faussement attribué à l'ingénieur hellénistique Philon de Byzance (alors qu'il s'agit d'un traité de l'Antiquité tardive), B. a su, en revanche, extraire des indications très précieuses sur la méthode utilisée pour la fonte des divers éléments du Colosse rhodien et d'autres informations sur le socle de la statue, en établissant des comparaisons inattendues avec les techniques mises en œuvre, notamment, pour la gigantesque statue en bronze du Bouddha de Nara érigée au VIII^e s. de notre ère ! Cela lui permet d'émettre à tout le moins des hypothèses plausibles sur la façon dont fut construite la structure intérieure du Colosse, avec d'intéressantes réflexions aussi sur le coût probable de l'ouvrage, qui ne dut pas dépasser les 300 talents d'argent indiqués par Pline (dont le texte ne devrait donc pas être corrigé pour atteindre la somme exorbitante de 1300 talents). En conclusion de ce chapitre, B. réunit utilement toutes les données considérées comme fiables, permettant ainsi au lecteur de se faire une première idée de l'aspect de l'œuvre de Charès : le caractère assurément anthropomorphique de la statue, sa hauteur de 34 m, son piédestal unique (impliquant une position debout, les jambes certainement serrées) ; en revanche, le recours à d'autres métaux - l'or en particulier pour tout ou partie du visage du dieu - reste douteux, et il faut écarter comme extravagante l'hypothèse (fondée sur des sources tardives et sans valeur aucune) d'un escalier permettant d'accéder par l'intérieur au sommet de la statue. Enfin, il ne fait aucun doute que, si le Colosse a été sélectionné dès le départ comme l'une des Sept Merveilles du Monde (au sein d'un catalogue dont la version la plus ancienne semble pratiquement contemporaine du renversement de la statue), ce n'est pas à sa beauté qu'il le dut, mais bien à ses dimensions exceptionnelles, donc à la prouesse technique réalisée par son créateur.

C'est une question largement escamotée jusqu'ici (en dépit de son importance cruciale) que B. examine dans son ch. 6, à savoir la raison qui amena les Rhodiens à élever ce *kolossos* après avoir repoussé victorieusement, en 304, les assauts de Démétrios Poliorcète. Partant de l'épigramme dédicatoire transmise par l'*Anthologie Palatine* (VI 171), dont le distique final n'a véritablement retenu l'attention des historiens qu'à partir du milieu du siècle dernier, quand ces vers étonnants furent rapprochés de ceux, très semblables, d'une autre épigramme contenue dans le même recueil (*A. P.* IX 518), qui, elle, pouvait être rapportée à la victoire du roi Philippe V de Macédoine sur la flotte rhodienne (en l'an 200) : jusque-là, la prétention manifestée par les Rhodiens de dominer à la fois sur mer et sur terre avait paru hyperbolique, sinon même hors de propos. De fait, l'épigramme rhodienne a été tenue, tout récemment encore, pour une réponse purement littéraire au poème célébrant le roi Philippe (et non point pour son modèle effectivement gravé). De même, il a paru impossible que l'*Alexandra* de Lycophron pût avoir désigné, vers 270 déjà, les Romains comme maîtres de la terre et de la mer (d'où l'hypothèse souvent soutenue que ce très savant poème serait l'œuvre non pas du poète chalcidien ayant vécu, à coup sûr, dans le premier quart du III^e s., mais d'un homonyme plus tardif...). À juste titre, B. ne veut pas faire siens ces « petits arrangements » avec les textes ; et comme déjà précédemment, il propose une défense en règle de

l'authenticité de l'épigramme « rhodienne », autrement dit sa présence sur le socle du *kolossos* dès la mise en place de celui-ci vers 283 (voir ci-dessus pour cette date). À la mort de Démétrios en cette même année, les Rhodiens manifestèrent donc leur fierté, à travers l'épigramme votive érigée dans la plus pure tradition argienne, d'être d'authentiques Dorien. Et si, au témoignage de ce document, ils pouvaient prétendre avoir la maîtrise de la terre aussi bien que de la mer, c'est qu'en 304 ils avaient été en mesure d'intégrer dans leur État insulaire une partie importante de leurs possessions continentales, cette Pérée rhodienne dont B. avait pu montrer, dès 2011, que précisément elle était restée jusque-là en dehors du système des dèmes répartis entre les trois anciennes cités de l'île. Et cette domination avait reçu une sorte de caution internationale grâce aux relations amicales qui, selon Polybe (XXX 5, 6), s'étaient nouées dès cette époque-là entre les Rhodiens et les Romains, puisqu'il n'y a plus de raison, aujourd'hui, de mettre en doute l'information de l'historien achéen telle qu'elle a été transmise, selon qui cette collaboration dura près de 140 ans jusqu'à la bataille de Pydna en 167, autrement dit dès les lendemains de l'année 304 ; et l'on sait désormais qu'il y eut conclusion effective d'une alliance, qu'atteste un fragment épigraphique trouvé à Rhodes même et datable, selon B., des alentours de 270. Il est donc permis de penser que la fière dédicace versifiée du *Kolossos* trouva d'emblée un écho favorable chez le poète eubéen de l'*Alexandra* séjournant à la cour de Ptolémée II, lui aussi allié précoce des Romains dès alors en pleine expansion.

Très originale également, et tout aussi convaincante, est l'enquête topographique qui fait l'objet du ch. 6. Car B. y examine avec le même sens critique les opinions adoptées jusqu'ici, dont celle – toujours très en vogue – qui entend placer le colosse à l'entrée du – ou des – port(s) de Rhodes, conformément à un mythe ne remontant pas plus haut, en réalité, que l'époque des Chevaliers de l'Ordre de Saint-Jean. Dès le XVIII^e s., pourtant, l'illustre Comte de Caylus avait montré le caractère parfaitement aberrant de cette localisation, qui n'a pour fondement, comme le démontre B., qu'une ruine interprétée de manière arbitraire par des générations de voyageurs et même d'archéologues chevronnés. D'autres emplacements, cependant, ont été plus récemment proposés, en relation avec la localisation du sanctuaire toujours recherché d'Halios, puisque la statue représentait cette divinité poliade, *théos propatôr* de la cité issue du synécisme. Plusieurs sites ont été envisagés pour ce lieu de culte, y compris l'Acropole, pourtant consacrée sûrement à Zeus et à Athéna. B. montre qu'en revanche plus d'un argument plaide en faveur d'une éminence située non loin du port central et désignée comme « acropole basse » (à l'emplacement du Palais des Grands Maîtres l'Ordre) ; car c'est non loin là que fut trouvée par les archéologues italiens en 1943 une grande stèle opisthographe de marbre parien fournissant la liste des prêtres d'Halios depuis le tournant de 407 jusqu'au début du III^e s. Une autre excellente raison d'y localiser le sanctuaire primitif d'Halios – et, partant, le *Kolossos* – est la vue panoramique que l'endroit offre sur la Pérée (dont il est fait précisément mention, on l'a dit, dans l'épigramme votive), alors que le *téménos* hellénistique du dieu, plus éloigné du rivage, ne jouit pas du même avantage. En fin de compte, on peut penser que si les Rhodiens prirent le parti d'élever une statue aussi gigantesque, c'est qu'ils tenaient à ce qu'elle fût visible aussi depuis leurs possessions dans la Carie voisine, manifestant ainsi leur domination récemment acquise sur terre comme sur mer...

Le ch. 7 et dernier n'est certes pas le moins attachant, mais on s'abstiendra de le résumer ici, car il constitue avant tout un recueil iconographique que seule la consultation directe du livre permet d'apprécier à sa juste valeur, des premières représentations modernes du Colosse au XVe s. jusqu'aux avatars les plus récents, y compris cinématographiques ! À travers une cinquantaine de figures se déploie, en effet, toute une série de reconstitutions largement fantaisistes, parfois ingénieuses, souvent obscènes ou du moins modérément

érotiques, dans la mesure où elles montrent une statue nue, avec ou sans pagne, faisant le grand écart au-dessus de l'entrée du port, tableau que complète à l'occasion l'image d'un navire dont le mat vient au contact, quasiment, des parties génitales du malheureux colosse ainsi écartelé (alors que ses jambes, en réalité, devaient être jointes !). Mais ce catalogue enseigne peut-être avant tout combien l'archéologie est capable de dériver (et jusqu'à nos jours ...) quand elle s'affranchit de la critique rigoureuse des sources écrites et de la connaissance précise des données de la topographie et de l'histoire. Aussi l'ouvrage de Nathan Badoud - dont on ne saurait trop souligner l'information sans doute exhaustive et, plus encore peut-être, l'exigence intellectuelle exemplaire – pourra-t-il servir de modèle, bien au-delà de son champ disciplinaire, pour toute enquête orientée vers la recherche, l'intelligence et la mise en valeur d'un chef-d'œuvre disparu ».

Dominique MICHELET



« J'ai l'honneur de déposer sur le bureau de l'Académie, de la part de leurs auteurs, le livre de Danièle Dehouve, Katarzyna Mikulska et Loïc Vauzelle, *Les dieux du Mexique central ancien : un langage codé*, avec un catalogue des dieux dessiné par Nicolas Latsanopoulos, Nanterre, Société d'ethnologie, collection Écritures 5, 2026, 366 p., bibl., nbrx dessins en couleurs et N. et Bl., tableaux.

On se rappellera sans doute la communication que la première de ces auteurs présenta à notre compagnie le 27 septembre 2024, aujourd'hui publiée dans les CRAI, fascicule III de l'année 2024, p. 1140-1167. Dans son exposé « Le corps des dieux dans le Mexique central ancien. Un espace saturé de significations », Mme Dehouve avait donné un aperçu de la multitude des dieux préhispaniques du Centre du Mexique à la veille de la conquête espagnole⁵ et de la

multiplicité des sens contenus dans leurs représentations, principalement dans les codex de nature religieuse, divinatoire en particulier, ceux du groupe dit « Borgia » notamment. Elle avait également présenté les grilles de lecture et les outils sémiologiques, voire plus strictement linguistiques qui, selon elle, doivent être mobilisés pour les distinguer, les interpréter, quasiment les lire comme devaient le faire supposément les spécialistes de ces civilisations. Car toutes les tentatives de classification au sein de ce monde divin, commencées dès la fin du XIX^e siècle et dont celle proposée par Henry B. Nicholson dans les années 1970 serait une des plus abouties, auraient eu pour limite principale de se placer dans une logique analytique, probablement simplificatrice, ne tenant pas suffisamment compte des conceptions autochtones des choses. Car les dieux en question, à la fois concepts — ce que désigne le terme *teotl* — et images, principalement anthropomorphes mais entièrement couvertes d'éléments (vêtements, parures, ornements et couleurs), tous significatifs et constituant un *ixiptla* — une « incarnation » —, furent pensés avant d'être représentés, voire désignés par des glottogrammes portés sur leur propre corps, d'où la notion de « glottogrammes incorporés »).

L'ouvrage aujourd'hui remarquablement édité par la Société d'ethnologie est le fruit d'une collaboration entre Danièle Dehouve (anthropologue), de Katarzyna Mikulska, spécialiste polonaise du déchiffrement des codex mantiques nahuas et philologue, et de Loïc Vauzelle, historien des religions mais aussi bon connaisseur de la langue nahuatl, sans oublier la participation de Nicolas Latsanopoulos qui est bien plus qu'un simple dessinateur puisqu'il

5. Soustelle parlait à leur égard d'un univers « foisonnant ». De fait, les inventaires réalisés des noms des dieux nahuatl dépassent incontestablement la centaine, même s'il faut distinguer dieux principaux (bien moins nombreux) et identités divines secondaires que bien des chercheurs du domaine considèrent comme des avatars des premiers, aux noms et probablement aux fonctions spécifiques.

est aussi l'un des rares iconologues qui ait pu comprendre et reconstituer l'art d'écrire et/ou de dessiner propre aux scribes indigènes du Mexique central tardif.

Contrairement à ce que l'on aurait pu attendre et que laissait peut-être espérer son titre, le volume n'est pas exactement une présentation d'une méthode globale d'interprétation des images des divinités figurées, ici encore principalement, dans les codex du groupe Borgia. À une bonne introduction, signée par les trois auteurs, qui pose les bases du sujet, succèdent en effet neuf chapitres dus à telle ou tel des participants et qui exposent à la fois les principes—supposés—de la composition des images et des voies à suivre pour l'analyse de chacun de leurs aspects ainsi que des exemples particuliers de l'application des modes de lecture en question sur les diverses composantes reconnues, à savoir les formes générales, les divers motifs qui les recouvrent y compris ceux du type glottogramme, leurs positions sur le corps et les couleurs. En réalité, en trois chapitres chacun, les trois auteurs nous introduisent à des aspects divers de la complexité et de la polysémie des images divines.

En définitive, si l'ensemble n'a rien à voir avec un manuel qui donnerait un *modus operandi* complet pour comprendre les différents sens des identités divines nahuas et les façons dont on peut les reconstituer, ce travail collectif, qualifié modestement de « rapport d'étape » (*work in progress*), ouvre des perspectives vraiment nouvelles sur le domaine traité. Des lecteurs-évaluateurs étrangers ne s'y sont pas trompés en approuvant chaudement le projet de publication d'au moins une version en espagnol du livre. Projet désormais en cours de finalisation. »